

que le ministre lui-même sait fort bien, par suite de ses nombreuses années d'expérience, qu'il n'existe pas de semaine de 40 heures, de 50 heures ou même de 60 heures pour les députés consciencieux qui doivent travailler de plus longues heures encore que cela.

Monsieur l'Orateur, notre groupe essaie de se rendre justice à lui-même, et d'être à la hauteur de ses responsabilités et des problèmes que le Parlement et le gouvernement du Canada sont appelés à résoudre. Je pense en particulier au très grave problème dont il n'a à peu près pas été question durant la présente session et qui n'est autre que la grave crise de chômage qui sévit en plein milieu de l'été. Je comprends que tous les députés ne jugent pas nécessaire de consacrer un égal nombre d'heures au travail qui leur incombe à titre de membres de la Chambre, et il est possible que des membres du parti qui a une majorité écrasante à la Chambre aient quelque peine à travailler 60 heures par semaine. Ils aiment peut-être, pour employer les termes du ministre, "rentre chez eux pour la fin de semaine".

Le ministre a été un peu rude, je crois, lorsqu'il a dit que les députés n'aiment pas rester ici les bras croisés. Je présume qu'il voulait parler de la fin de semaine. Je puis lui assurer qu'on n'a guère le temps de rester les bras croisés en fin de semaine; au contraire, on travaille beaucoup ici en fin de semaine. Si le ministre a la mémoire si courte, il y gagnerait à venir à la Chambre en fin de semaine pour voir le grand nombre de députés qui sont au travail.

Cet après-midi, nous avons un parfait exemple d'échange de bons offices entre le gouvernement et l'opposition officielle, qui pratiquent le "Passez-moi la rhubarbe, et je vous passerai le séné". Il semble que le désir d'en finir avec la session soit partagé par les membres des deux grands partis.

Je veux maintenant lancer un appel en faveur d'un autre groupe que le nôtre. Nous connaissons tous les règlements et nous savons que lorsque la Chambre siège le samedi les employés doivent aussi travailler ce jour-là. Si la présente résolution est adoptée (ce que je ne souhaite pas) on n'oubliera pas, je pense, de prendre des mesures pour que la semaine de cinq jours en vigueur depuis plusieurs mois continue d'être observée. Je trouve fort injuste de s'attendre que des employés travailleront six jours par semaine tout simplement pour notre commodité, afin que nous en ayons fini le plus tôt possible.

Le ministre des Travaux publics (M. Green) nous a montré un coin du tableau des dernières sessions du Parlement. J'aimerais cependant lui rappeler que depuis deux ans la Chambre s'est surtout occupée de querelles politiques préparant les luttes électorales, sans

trop se soucier des travaux du Parlement. Il suffit, comme exemple, de rappeler que nous n'avons pas complété l'examen des crédits de 1957-1958. Il semble bien, si les désirs de bien des honorables députés prennent le dessus, que nous aurons beaucoup de mal à finir l'étude des crédits de 1958-1959. Un des plus anciens privilèges rituels d'un Parlement du peuple visait des fins politiques, et par opportunisme apparemment on va le réduire.

On a constitué le comité des comptes publics. J'en suis membre, mais je n'ai pas encore été avisé de sa première réunion. Si les libéraux et les conservateurs ne peuvent décider d'un commun accord qui en sera le président, que le gouvernement présente mon chef pour lui demander si notre groupement songerait à nommer un président du comité. De la sorte nous pourrions vaquer aux affaires du pays. L'on donnerait quelque consistance au fameux rôle que le comité des comptes publics est censé jouer sous un gouvernement conservateur. Le comité spécial de la radio-télévision dont on a tant parlé dans le discours du trône n'a pas encore été créé, à ma connaissance.

Le député d'Assiniboia (M. Argue) a énuméré bien des mesures annoncées dans le discours du trône, mais il en a omis un bon nombre que je vais énumérer maintenant. Le discours du trône a signalé que le gouvernement assisterait à la conférence commerciale et économique du Commonwealth. Certes le Parlement du Canada devrait avoir l'occasion d'exprimer ses vues à cet égard avant qu'on tienne cette conférence. Le discours du trône prévoyait l'accélération de travaux publics utiles, destinés à soutenir l'emploi; mais nous n'avons pas encore entendu parler de ce programme accéléré de travaux publics. Il prévoyait aussi un programme d'investissements publics; mais, à part le barrage du bras sud de la rivière Saskatchewan, nous n'avons entendu parler de rien. En Colombie-Britannique, nous attendons particulièrement l'annonce d'une mesure législative permettant à notre province de participer à ce programme,—je mentionne en particulier le projet d'aménagement du fleuve Columbia,—mais nous n'en avons plus entendu parler.

On annonçait l'agrandissement d'aéroports et de bases aériennes, mais c'est tout ce que nous avons entendu à ce propos. L'exposé budgétaire et le discours du trône mentionnaient des modifications de la loi d'urgence sur l'aide à l'exploitation des mines d'or, mais nous n'avons pas encore été témoins de la présentation de cette mesure. On nous a assuré que des modifications à la loi sur l'administration financière nous seraient soumises, mais on n'a rien fait à cet égard. Le